



LA PROPOSITION DE LOI VISANT À RÉGULER LES MEUBLÉS DE TOURISME EN SUSPENS

Le 21 mai dernier à la quasi-unanimité, la proposition de loi visant à réguler les meublés de tourisme dont je suis rapporteure était adoptée par le Sénat.

Ce texte venait doter les élus locaux de nouveaux outils, facultatifs, de régulation de la location meublée touristique grâce notamment à l'extension du périmètre des communes pouvant mettre en œuvre le régime d'autorisation préalable au changement d'usage, la généralisation du numéro d'enregistrement via un téléservice national, numéro indispensable pour toute inscription sur une plateforme de location du type Airbnb, la possibilité pour les communes de décider de quotas d'autorisations temporaires de changement d'usage ou encore la faculté de déterminer des zones où les constructions nouvelles de logements sont dédiées à l'usage de résidence principale.

Malheureusement, en raison de la dissolution de l'Assemblée Nationale, ce texte qui devait être examiné par la commission mixte paritaire le 20 juin pour une entrée en vigueur au début du mois de septembre a été suspendu pour une date indéterminée.

Je regrette sincèrement cette situation qui va placer de nombreuses collectivités locales dans des situations inconfortables, les exposant à des contentieux alors qu'elles étaient dans l'attente de nouveaux outils pour réguler les meublés de tourisme.

Sachez que je ferai mon maximum pour que la commission mixte paritaire soit convoquée le plus rapidement possible dès que le nouveau gouvernement sera réuni pour faire enfin aboutir cette proposition de loi.



Retrouvez l'intégralité du rapport dont je suis l'auteure [sur ce lien](#) .

RÉUNION DE LA COMMISSION DETR

A l'occasion de la tenue de la commission consultative des élus pour la répartition de la Dotation d'Équipement des Territoires (DETR), je suis intervenue pour rappeler aux services de l'État qu'ils ne leur revenaient pas d'exercer un contrôle d'opportunité des investissements réalisés par les communes !



LÉGISLATIVES : ALLIANCE LR-RN, UNE INITIATIVE TRÈS MALHEUREUSE ET REGRETTABLE

La décision d'Eric Ciotti de conclure un accord avec le Rassemblement National est une initiative purement personnelle qui n'engage aucunement notre famille politique. Cette position a d'ailleurs été réaffirmée avec force par l'ensemble des instances des Républicains.

Cependant, au delà de cette initiative malheureuse, la droite républicaine ne doit pas rester sourde aux attentes et à la colère exprimée par nos concitoyens.

La crise politique que traverse le pays est le résultat direct de la confusion, des reniements et des inconséquences, de tous bords, qui ont écœuré les Français.

La France ne se relèvera que par la reconstruction d'une famille politique de droite, assumée, exigeante, renouvelée, qui saura tirer toutes les leçons des déceptions du passé, pour proposer la seule ligne claire qui puisse sortir le pays de toutes les impasses qui le piègent : déterminée sur la sécurité et la maîtrise des frontières, courageuse dans le combat pour la liberté et contre la folie budgétaire, claire dans sa défense de la souveraineté nationale et dans ses engagements internationaux.

Nous ne sommes ni fongibles dans un macronisme en déroute, premier responsable de la situation catastrophique dans laquelle la France s'enfonce, ni avec le Rassemblement National dont le projet économique n'est pas de nature à redresser la France.

Un tel accord serait contre-productif : il accomplirait en effet ce dont rêve Emmanuel Macron depuis toujours : faire croire que rien n'existe entre lui et le RN. Je refuse de croire qu'il n'y a plus de voie possible en dehors de ce faux duel.

Au delà, ne nions pas la première menace qui pèse aujourd'hui sur la France, celle d'une victoire de l'extrême-gauche. L'alliance innommable passée entre les partis de gauche et la France Insoumise peut conduire demain au pouvoir des élus qui pactisent avec l'islamisme, qui justifient l'antisémitisme, qui soutiennent explicitement toutes les forces du chaos. La droite n'a aucune leçon de morale à recevoir des antifascistes de comédie qui prétendent combattre le RN en arrachant des drapeaux français.

#SÉNATRICE SUR LE TERRAIN, À VOTRE ÉCOUTE!

EN BREF !

• Le 9 juin, j'ai eu le grand plaisir de remettre la médaille d'or jeunesse, sports et vie associative à Pierre Cardona, en remerciement de ses 50 années d'engagements sans faille en faveur du monde sportif et associatif.



• Inauguration des travaux d'extension du groupe scolaire de Marlioz, une très belle réalisation qui a bénéficié du soutien de la Région.



• Pose de la première pierre du futur centre culturel de Châtel. Bravo à Nicolas Rubin et toute son équipe pour ce magnifique projet qui constituera un support indispensable à la vie culturelle de cette station, grâce au concours du Département de la Haute-Savoie, de l'Etat et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



• Congrès de l'Association Nationale des Elus des Territoires Touristiques (ANETT) au Grand-Bornand, qui rassemble tous les territoires touristiques de notre pays avec leurs spécificités géographiques (littoral, thermal, montagne, outre-mer, rural et urbain). Comptant aujourd'hui près de 950 membres, l'Association a pour objet essentiel d'assurer une liaison permanente avec les pouvoirs publics, dont elle est un partenaire privilégié, et d'aider au développement du potentiel touristique des communes. Elle veille en liaison avec le Gouvernement, au maintien de la capacité d'action des budgets des communes touristiques. L'ANETT joue pleinement son rôle auprès du Parlement avec son collègue de plus de 80 parlementaires adhérents. À l'occasion de l'ouverture de ce congrès, j'ai pu aborder devant les élus l'avancement de la proposition de loi relative à l'implantation des meublés de tourisme dont j'ai été rapporteure.



J'AI SAISI LE GOUVERNEMENT POUR LUI FAIRE PART DE L'INQUIÉTUDE DES ÉLEVEURS FACE À LA BRUCELLOSE

Le 13 juin dernier, j'ai déposé une question écrite auprès du Ministre de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire s'agissant de la détresse des éleveurs dont les bêtes sont touchées par la brucellose.

Le département de la Haute-Savoie a toujours été une terre agricole qui allie productions de qualité et pratiques agricoles adaptées aux contraintes du milieu montagnard. Avec 5 030 exploitations agricoles et un chiffre d'affaires de 550 millions d'euros dont près de 50 % issus de l'élevage laitier, la filière lait et fromages de vache est le premier pilier de notre agriculture de montagne.

Or, depuis 2012, la brucellose sévit dans la population de bouquetins du massif du Bargy et elle a gagné depuis 2022 les Aravis, faisant peser une menace permanente sur les bovins en alpage, en plus de constituer un risque important pour la santé publique. Avec 400 bouquetins identifiés dans le Bargy, il y a une réelle urgence à sécuriser complètement ce périmètre et à aller plus loin dans les prélèvements car le taux d'incidence actuel de 10 % n'est pas tolérable pour les éleveurs et les acteurs de la filière. C'est dans cette perspective que j'ai saisi le gouvernement de cette problématique afin qu'il clarifie rapidement les mesures qu'il compte mettre en place pour soutenir davantage les éleveurs dans cette démarche d'éradication totale de la brucellose, rappelant que le maintien du pastoralisme dans les alpages est essentiel pour la préservation de la biodiversité et des paysages de montagne.

Retrouvez l'intégralité du texte de ma question [au lien suivant](#).



A LA RÉGION

• Sur le terrain aux côtés de Philippe Meunier, Vice-président en charge de l'aménagement à la Région, afin de constater l'état d'avancement du chantier de construction de la maison de la petite enfance de Combloux et de la rénovation de la salle d'animation de la commune de Machilly. La journée s'est achevée par l'inauguration de l'extension de l'école de Saint-Laurent.

Grande fierté pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes d'accompagner massivement ces trois collectivités pour permettre un renforcement des services essentiels à la population !



• Journée nationale de la Résistance à la Roche-sur-Foron, un moment de grande solennité en présence des élèves des établissements scolaires du pays rochois, des associations d'anciens combattants et du 27ème bataillon de chasseurs alpins.



• Inauguration du terrain de foot synthétique de Villaz qui a bénéficié du soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département. Une structure de grande qualité dont bénéficieront les 270 licenciés de l'Asp Villaz.



• Réception des travaux de restructuration du palais des sports de la Mairie de Megève. Cette phase de travaux ambitieuse, réalisée avec le soutien massif de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département a permis l'inversion des espaces gymnase/tennis couvert et celui de la salle des congrès permettant ainsi une meilleure accessibilité, une plus grande modularité des espaces et la possibilité d'offrir de nouveaux services. Indispensables à la diversification de l'offre touristique et sportive, notamment dans le contexte de réchauffement climatique. Ce Palais regroupe les différents équipements suivants : une patinoire couverte, une piscine avec bassins intérieurs et extérieurs, 12 courts de tennis extérieurs, une patinoire mobile d'hiver, un espace gymnase et tennis couvert, un espace congrès, un espace culturel. Un grand bravo à Catherine Jullien-Brèches et son équipe pour cette magnifique réalisation !



Me contacter



Permanence Parlementaire - 16, place de l'Hôtel de Ville - 74 800 La Roche-sur-Foron

Téléphone: 04.50.25.18.10 - s.noel@senat.fr - www.sylvianoel.fr - www.senat.fr